

Note dérogation APPB

Purge et changement d'un ancrage le long de la RD11

Direction générale adjointe infrastructures et déplacements

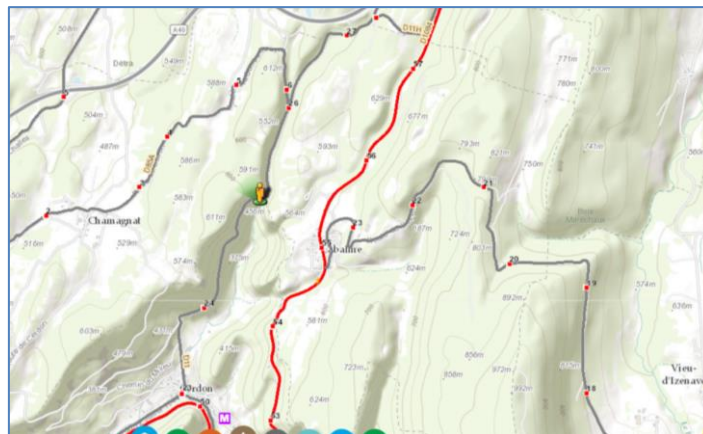
Direction des routes
Agence routière Bugey Sud

Rédacteur : **Marylee BORDET**
tél : 04 74 47 05 68

Objet : Route départementale 11 – commune de Cerdon – Purge et changement d'un ancrage du PR24+885 à PR24+900 sur le domaine public routier départemental

Contexte :

Il existe le long de la RD11 à Cerdon des protections contre les chutes de pierres de type grillage pendu plaqué. Il apparaît que ce système de retenu est à purger sur 15m et un ancrage est à changer.



Travaux envisagés :

Dans le cadre de l'entretien des structures de protection contre les chutes de pierres, il est envisagé de purger le grillage de protection et de remplacer un ancrage. La durée du chantier est estimée à deux jours. Ces travaux pourront temporairement déranger la quiétude des espèces locales.



Espèces en présence :

La LPO et le Groupe des pèlerins du Jura ont été questionnés quant à leur connaissance du site. Les deux organisations confirment la présence d'un couple de pèlerin en nidification. Il est donc recommandé d'effectuer les travaux après fin juin. La LPO avait également réalisé un diagnostic du site en 2016 pour l'installation du grillage, dans lequel il recommande une intervention à l'automne pour minimiser le dérangement et la destruction des espèces.

Conclusion :

Le Département sollicite donc la DDT01 quant à la réalisation des travaux d'entretien du grillage pendu (purge et changement d'un ancrage) pour une dérogation pour intervenir après la période de nidification du couple de faucon pèlerin, soit à partir de juillet 2019 puisqu'il ne s'agit ici que de travaux d'entretien.